COMITÉ DE QUARTIERS

Réunion de Référents

mercredi 09 février 2022 à 18 h 00

à la salle Novelty

 Sandrine COUSSANES accueille les Référents de quartiers exprimant le plaisir de se retrouver après de nombreux mois d’interdiction liée aux mesures sanitaires de lutte contre la COVID19.

 Elle attire l’attention des Référents sur les nombreuses demandes d’interventions répertoriées dans le dossier remis à leur arrivée et qui ont été satisfaites.

 Ensuite, elle informe du départ à la retraite de Marie-Paule MADERN qui l’a accompagnée avec compétence dans la gestion administrative des Comités de quartiers. Elle sera remplacée par Sophie SOLÈS.

 Enfin, elle indique qu’un power-point de présentation des projets majeurs de l’année 2022 émaillera la réunion de ce soir ; Monsieur le Maire en exposera le contenu point par point et répondra aux questions. (Cf. document joint)

 Sandrine COUSSANES cède la parole à Monsieur le Maire qui confirme qu’effectivement, la Ville a su préserver un niveau d’intervention conséquent, contrainte cependant par les effets des mesures sanitaires.

 Monsieur le Maire remercie les Référents de quartiers de leurs présences à la réunion de ce soir, de l’attention apportée auprès des riverains de leurs quartiers et des actions qui auront été menées à bien par la Municipalité, grâce à leurs actions bénévoles. Il insiste sur l’importance que revêt leur travail de médiateurs indiquant que les budgets en découlant (moyens humains et techniques) ont autant d’importance que les budgets dédiés aux grands projets. En effet, la qualité de vie des Administrés est l’une des questions à laquelle il accorde énormément d’importance et auxquelles il faut répondre avec le plus de professionnalisme possible. En substance, il indique que dans d’autres communes, cette présence est très peu assurée.

 Monsieur le Maire regrette la perte des moments de convivialité auxquels, nous, gens du Sud tenons tant, mis à mal par la pandémie.

 Enfin, Monsieur le Maire présente Jérôme CHIODO, nouveau Directeur Général des Services. Arrivé en avril 2021de la Commune de Millau, il a la mission de faire évoluer les Services Municipaux afin d’obtenir une montée en gamme des résultats, pour que la Commune atteigne un niveau supérieur en terme de qualité de vie, notamment.

 Dans le cadre de la restructuration des Services Administratifs et à la suite du départ de Marie-Paule MADERN, il a été décidé la création d’un service de proximité dénommé « vie citoyenne » lié au Pôle Accueil et État-civil. Il s’agira d’enregistrer toutes les demandes et sollicitations de toutes natures, en accuser réception puis en assurer le suivi du traitement et, enfin apporter une réponse aux demandeurs dans un délai de trois semaines.

 Monsieur le Maire informe ensuite de la réception de tous les services municipaux, les uns après les autres, afin d’expliquer la loi des 1607 heures. Des échanges ont eu lieu avec humanité mais aussi en gardant en tête les obligations légales de sa mise en place.

 Il a été également question de revalorisation des moyens humains par la formation professionnelle (plan de formation), la progression professionnelle (plan de carrière), et techniques avec l’acquisition de nouveaux matériels de mise en sécurité des agents et de leurs utilisations.

 Puis Monsieur le Maire indique que dans le cadre du projet de territoire, 6 Objectifs de Développement Durable (O.D.D.) ont été identifiés sur les 17 définis par l’O.N.U. également présentés dans l’Orellut de janvier 2022. Il s’agit :

* 1 - Une Ville plus citoyenne, solidaire et inclusive ;
* 2 - Une Ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité ;
* 3 - Une Ville qui souhaite s’engager pour l’éducation ;
* 4 - Une Ville qui s’engage pour le bien vieillir et la santé ;
* 5 - Une Ville qui s’engage pour l’économie et l’emploi de proximité ;
* 6 – Repenser l’organisation communale au regard des O.D.D.

Le choix de ces thèmes va permettre, de répondre à la question : « que sera ma Ville dans 30 ans ? ».

En donnant un avis sur les grands projets et participer aux décisions de la ville via l’application mobile à télécharger Vooter, les thèmes majeurs du stationnement et de la circulation automobiles sont soumis à la participation citoyenne. Après plusieurs réunions de travail en présence des techniciens du Cabinet ***Salliot****,* chargé de réaliser une étude sur ces questions, et de tables rondes ouvertes à la population, a été rédigé un questionnaire.

Au cœur de cette étude, l’acquisition du parking de la Gare a la part belle des projets de stationnements. Après négociation auprès de la SNCF, le montant d’acquisition des parcelles de terrain s’élève à 600 000 € et les travaux d’aménagement à 1 300 000 €. Pour information, ***la loi….*** rend obligatoire l’utilisation de matériaux spéciaux respectant la non-imperméabilisation des sols).

Un emprunt de 3 millions d’euros couvrira les travaux d’aménagement de l’ensemble des stationnements payants qui sera remboursés par le montant des Recettes de Fonctionnement liées aux redevances pour stationnement ; les secteurs concernés sont les parkings situés le long de la rivière Baillaury, le parking du Miramar, celui du marché, de la Gare, mais aussi l’installation d’horodateurs implantés avenue du Général de Gaulle ( depuis la maison de Lilette Sagols jusqu’au pont du Puig-del-mas) mais aussi avenue Alain Gerbault (depuis le parking face à l’Hôtel Solhôtel).

 Monsieur le Maire rappelle les grands travaux prévus en 2022 (indiqués dans L’orellut de janvier 2022) :

* Avenue Alain Gerbault : Réfection de la voirie de l’entrée nord de la Commune, de l’entrée du Centre hélio-marin, longeant la plage des grandes Elmes avec création d’un plateau traversant ;
* Port de plaisance :
	+ Réfection de deux sanitaires à la Capitainerie et leurs rampes d’accès pour Personnes à Mobilité Réduite ;
	+ Construction d’un local toit-terrasse de 150 m² à l’entrée droite ;
	+ Agrandissement de l’esplanade Albert Sagols et sa vue panoramique ;
* Rue Marisol : réfection de la voirie ;
* École maternelle : Mise en place de nouveaux agrès de jeu dans la cour ;
* Carrer Espolla-Rabos : Aménagement de 38 places supplémentaires à l’entrée du Centre de loisirs
* Puig-del-mas : Réfection des voiries Ami canta cigala et chemin du mas Guillaume ;
* Route des mas : Aménagement sommaire d’un parking de 300 places sous la gendarmerie ;
* Jardin Pierre Rossel : Création d’un pump-track et d’un deuxième city-stade (pour les jeunes enfants) ;
* Avenue Guy Malé : Réfection de voirie avec installation d’un plateau traversant ;
* Mas Reig :
	+ Réfection de voirie avec création d’un plateau traversant ;
	+ Remise en état de deux terrains de tennis ;
* Camping municipal :
	+ Mise en place de 10 mobil-homes avec la création des réseaux nécessaires ;
	+ Mur de soutènement ;
	+ Réfection et changement de destination du sanitaire du « Sahara » ;
	+ Réfection du local de garage (stationnement de deux véhicules électriques) ;
	+ Réfection des urinoirs sanitaires de la « Rectorie » ;
	+ Remplacement de la clôture côté ruisseau Vall Pompo ;
	+ Aménagement du secteur Haut – zone de parking ;
* Stade municipal Pierre Gastou : Réfection du parvis du nouveau club-house et voie d’accès intérieure ;
* Cimetière du stade : Réfection des allées, côté stade ;
* Rue de l’Artisanat : Réfection de la voirie ;
* Avenue des Angles : Réfection de la voirie ;
* Gare SNCF : Agrandissement du parking de la Gare ;
* Vall Pompo : Débroussaillement du Soula du Vall Pompo avant la pose d’une clôture électrique.

Monsieur le Maire poursuit en exposant une démarche en cours, qui concerne une étude d’économie d’énergie en lien avec le défi n° 2 « Une Ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité ». Il s’agit d’utiliser l’éclairage public de façon plus raisonnée avec l’extinction d’une partie des rues les moins empruntées ou par secteurs de quartiers. Il faut savoir que l’éclairage public tel que nous le connaissons, est la première cause de destruction des insectes. Vooter sera à nouveau mis à disposition pour que la population donne son avis sur les différentes propositions avant d’en déposer le résultat auprès de Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l’Illibéris (CCACVI) et le SYDEL 66, en charge de l’étude.

Puis il fait part de l’appel à projet intitulé « Mille et une gares » subventionné à 50 % qui concerne la création d’un pôle multimodal sur la zone de la Gare qui permettra le développement des transports en commun ferroviaire et routier avec mise en place d’une gare routière pour les bus de ligne départementaux, l’implantation des stationnements pour taxis, mais aussi dédiés aux navettes municipales.

Dans le prolongement du pôle multimodal, autre projet de création d’une voie de contournement relierait l’avenue Alain Gerbault, depuis le rond-point Bigeard et longeant la voie ferrée, à la Gare SNCF, permettra de fluidifier la circulation automobile sur le front de mer.

Un mur de sécurité est en cours de construction avenue Les Angles par les soins des Services Techniques Municipaux

Monsieur le Maire informe ensuite de l’étude lancée dans le cadre de la création d’une médiathèque et d’un centre culturel d’une superficie de 350 à 450 m² environ, subventionnés par l’État, financés par l’Intercommunalité ; la participation communale s’élève à 20 % du total du financement.